



Réunion du Conseil communal du 11 février 2014 à 19h

Salle du conseil communal, rue des Ecoles, 1

Première convocation.

ORDRE DU JOUR:

▪ SÉANCE PUBLIQUE.

- 1) Communication : approbation de décisions par la tutelle.
- 2) C.P.A.S. : prise acte de la démission d'un conseiller de l'action sociale.
- 3) C.P.A.S. : installation du membre remplaçant.
 - Vérification des conditions d'éligibilité.
 - Prestation de serment.
- 4) Conseil communal : démission d'un conseiller communal - communication.
- 5) Conseil communal : vérification des pouvoirs et prestation de serment du conseiller communal suppléant.
- 6) Conseil communal : déclaration d'apparentement du conseiller communal remplaçant et composition politique du conseil communal.
- 7) Protocole : Attribution du titre honorifique d'échevin à Madame WINNEN.
- 8) Fédération du tourisme de la Province de Liège : désignation d'un délégué.
- 9) Finances : vérification de l'encaisse du receveur (communication)
- 10) Personnel : recrutement d'un ouvrier pour le service des travaux-composition de la commission de sélection.
- 11) Enseignement : augmentation du cadre au 20 janvier 2014.
- 12) Energie : rapport d'activités 2013 du Conseiller en énergie.
- 13) Schéma de développement de l'espace régional (SDER): avis à donner.
- 14) Conseil communal consultatif des aînés : modification de la composition.
- 15) Conseil communal consultatif des aînés : bilan des activités 2013.

- 16) Plan d'urgence et d'intervention : convention avec la société IPG pour bénéficier des services du « contact center de crise ».
- 17) Plan de cohésion sociale : révision suite aux remarques de la Région wallonne- approbation
- 18) Plan de cohésion sociale : convention de partenariat relative à l'exécution du Plan de Cohésion sociale.
- 19) Plan de cohésion sociale : convention de regroupement de communes contigües de moins de 10.000 habitants.
- 20) Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

▪ HUIS CLOS

- 1) Enseignement : ratification des décisions prises par le collège communal.
- 2) Personnel communal : démission de fonction-admission à la pension de retraite.
- 3) Approbation du procès-verbal de la réunion à huis clos précédente.

Par le Collège,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

Jacqueline BAUDUIN.

Yves KINNARD.